

# Forum de la sécurité et de la santé au travail, le 19 avril 2018

## Mot d'introduction

par Monsieur Tom Oberweis, Vice-Président de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) et de l'Institut National pour le Développement durable et la Responsabilité sociale des entreprises (INDR), Président de la Chambre des Métiers

(Seule la version prononcée fait foi)

Madame, Messieurs les Ministres,  
Cher Président,  
Chers collègues et amis,  
Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de Vice-Président de l'UEL et de l'INDR, j'ai le grand plaisir d'adresser le mot d'introduction de cette 12<sup>ème</sup> édition du Forum de la sécurité et de la santé au travail.

Le Forum se trouve aujourd'hui bien ancré dans la stratégie nationale de la VISION ZERO, lancée il y a 2 ans par de nombreux partenaires nationaux dont les trois Ministres ici présents.

Pour la première fois, le « Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire », le « Ministère de la Santé » et le « Ministère de la Sécurité sociale », tout comme leurs administrations respectives, se sont unis pour lancer le « Prix national sécurité-santé au travail ». Ce Prix valorise des mesures ou produits innovants dans le domaine de l'amélioration de la sécurité, de la santé et du bien-être au travail. Il vous sera présenté plus en détail par la suite.

La VISION ZERO a pour objectif de rassembler les efforts des partenaires nationaux pour diminuer en continu le nombre et la gravité des accidents du travail, des accidents de trajet et des maladies professionnelles.

Nous visons prioritairement les accidents entraînant des blessures graves et mortelles par une démarche solidaire d'amélioration continue.

Il s'agit là d'un signal fort de responsabilité individuelle et collective partagée.

Le slogan de la campagne VISION ZERO « Sécurité-Santé au travail. Tous concernés ! » signale qu'un accident du travail peut arriver à tout le monde, à n'importe quel moment. Cette stratégie propose des outils appropriés pour informer, sensibiliser et former les employeurs et les salariés.

Les points forts de la stratégie nationale VISION ZERO sont :

- son approche systémique,
- la recherche de synergies ; le « Prix national sécurité-santé au travail », en l'occurrence, est un bon exemple,
- la recherche d'effets multiplicateurs notamment via des formations,
- la coordination entre différents acteurs telle qu'il a été le cas l'année passée pendant la « Semaine de la Construction »,
- une réglementation claire et structurée,
- et, enfin, l'accompagnement des entreprises par les institutions compétentes.

Concrètement, la VISION ZERO propose des recommandations aux entreprises et aux partenaires pour élaborer des plans d'action individuels et contribuer ainsi à l'objectif commun national.

Elle repose sur 4 « principes » et sur 7 « règles d'or » que vous trouvez affichés sur le stand d'information de la stratégie nationale.

Plus de cent entreprises se sont déjà engagées dans la VISION ZERO et vont introduire un plan d'action. Afin de créer un impact durable à long terme, la campagne grand public sera renforcée cette année par le biais de témoignages réels de victimes d'accidents du travail. Je profite de l'occasion pour remercier tous les témoins-partenaires dans cette campagne, de leur courage exemplaire et de leur participation active aux actions de la VISION ZERO.

Mesdames et Messieurs,

Depuis 2007, le Forum est organisé chaque année conjointement par l'UEL et l'INDR en coopération étroite avec l'Association d'assurance accident et ArcelorMittal. Je tiens à remercier ces derniers pour la synergie fructueuse engagée de longue date et surtout les partenaires de référence qui se sont associés à nous afin de faire de ce Forum une réussite. Il s'agit de :

- Groupe Foyer Luxembourg,
- l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment
- l'Inspection du Travail et des Mines et
- la Division de la Santé au Travail et de l'Environnement.

L'importance du Forum d'aujourd'hui peut être illustrée par des chiffres concrets:

- plus de 100 exposants présentent les dernières nouveautés en matière de sécurité et de santé au travail,
- une vingtaine de workshops sont organisés, workshops qui sont d'ailleurs reconnus comme formation continue pour travailleurs désignés et coordinateurs de sécurité.

En tant que chefs d'entreprise, une question centrale devrait guider nos réflexions :  
Pourquoi investir dans la sécurité-santé au travail ?

L'« Association internationale de la Sécurité sociale » a estimé que pour une somme donnée d'investissement dans la prévention, un retour potentiel du double de ce montant initial investi peut être attendu par année et par salarié.

A part le retour d'investissement, les effets positifs d'un programme intégré sécurité-santé au travail peuvent être multiples. Permettez-moi d'en citer quelques-uns :

- sensibilisation renforcée des salariés à la sécurité et aux dangers,
- motivation accrue du personnel de réduire les sources de risques d'erreur et des violations des consignes de sécurité,
- réduction des temps d'arrêt et des perturbations,
- renforcement des conditions de travail sûr et décent,
- amélioration du bien-être et de la culture d'entreprise, et
- meilleure image de marque de l'entreprise.

Dès lors, j'incite tous les chefs d'entreprises à considérer la sécurité, la santé et le bien-être au travail comme un investissement stratégique de l'entreprise et non pas comme un coût. L'entreprise a ici tout à gagner car elle peut activement contribuer à éviter des situations d'absentéisme de longue durée et de perte économique importante.

Si le taux de fréquence des accidents du travail est en légère diminution, cela ne veut pas dire pour autant que nous sommes de bons élèves.

Au Luxembourg, nous comptons un blessé grave du travail par jour ouvré. Une personne par jour gardera ainsi malheureusement des séquelles permanentes de ses blessures. Il en va de même pour les accidents de trajet qui se maintiennent depuis des années à une proportion voisine de 20% des accidents du travail.

C'est grâce au partenariat de l'UEL et de l'INDR avec le Ministère du Développement durable et des Infrastructures que nous avons pu faire usage des panneaux routiers pour afficher la campagne VISION ZERO, comme nombre d'entre vous ont déjà pu le remarquer.

Derrière chaque accident se cache une tragédie humaine, un avenir compromis, des rêves brisés.

De ce fait, je tiens aujourd'hui à lancer un appel : Nous devons tous œuvrer conjointement à prévenir les accidents du travail et à éliminer par conséquent les souffrances humaines causées par ces derniers. Il est du devoir des chefs d'entreprises de faire preuve de leadership et de mieux sensibiliser les salariés à un comportement responsable et donc sûr.

Pour la VISION ZERO et ses adhérents, l'objectif est clair : « tout accident du travail est évitable et ne relève pas de la fatalité ». De même, aucune situation de danger et aucun risque

ne sont acceptables sur le lieu du travail. Lorsqu'il s'agit de protéger les salariés en termes de sécurité et de santé, il n'y a pas de compromis possible !

Mesdames et Messieurs,

Pour une entreprise, un personnel en bonne santé, qui constitue sa principale ressource, est un garant de sa performance économique et, à long terme, du développement humain en général.

C'est dans cet ordre d'idées que nos initiatives assistent les entreprises dans l'amélioration continue de la sécurité, de la santé, et du bien-être au travail. Il va de soi que la culture d'entreprise qui découle d'une stratégie spécifique de prévention du risque représente généralement un élément clé de la compétitivité de l'entreprise concernée.

En effet, pour l'UEL, l'INDR et ses partenaires, la démarche sécurité-santé et du bien-être au travail s'inscrit dans un concept plus global de responsabilité sociale de l'entreprise ou RSE. L'engagement des entreprises dans la VISION ZERO, le Prix national sécurité-santé au travail, décerné ce matin, le label « Sécher a Gesond mat System » de l'Association d'assurance accident, mais aussi le label de l'INDR « Entreprise socialement responsable » sont autant d'actions qui s'inscrivent dans une démarche de professionnalisation de la gestion du risque.

La lutte contre les accidents du travail a besoin d'une gouvernance unifiée. La VISION ZERO et le Forum d'aujourd'hui sont des symboles forts d'une telle union nationale dans l'effort.

Le Forum se comprend comme une plateforme visant le transfert d'excellence, la diffusion de solutions concrètes et la mise à disposition d'outils permettant aux entreprises - et plus particulièrement aux PME - de mettre en pratique et d'affiner leurs stratégies.

A l'avenir, il importe que les entreprises, et surtout les PME, passent d'une démarche réactive vers une stratégie préventive des accidents du travail et des maladies professionnelles.

A la suite de cette séance, nous aurons l'occasion de visiter les stands du Forum et d'apprécier l'engagement des entreprises présentes.

Continuons tous ensemble dans cette direction! Faisons progresser ensemble la « sécurité », la « santé » et le « bien-être » au travail.

Je vous remercie de votre attention.